

Conseil d'École du 09/11/17 (18h15 au réfectoire)

Le quorum étant atteint, le Directeur ouvre la séance du conseil d'école.
Annexe (constitution du nouveau conseil)

Ordre du jour du conseil d'école:

- 1) Résultat des élections
- 2) Structure de l'école
- 3) Classes transplantées, langues, projet d'école (projet artistique, projet solidaire), sécurité, semaine du 07/05/2018
- 4) Règlement de l'école élémentaire
- 5) Rythmes scolaires 2017-2018

1) Résultat des élections

2017-2018 : 647 électeurs ; 332 votants soit 51%. APELGC 9 sièges. Parents de Voltaire 6 sièges. Un nombre toujours important de parents votent à l'élémentaire. Plus de 50% depuis 2013 à chaque élection.

2) Structure de l'école : Cf. Annexe 3 : 15 classes.

Cycle II : 3,5 CP élèves (25-25-25-12) moyenne : 24,85 élèves/classe
3 CE1 élèves (27-28-28) moyenne : 27,66 élèves/classe
2,5 CE2 élèves (12-28-29) moyenne : 27,6 élèves/classe
Total : 239 élèves - moyenne en cycle II de 26,55 élèves/classe
(24 en 2015 ; 25,44 en 2016)

Cycle III : 3 CM1 65 élèves (22-22-21) moyenne : 21,66 élèves/classe
3 CM2 71 élèves (25-25-25) moyenne : 25 élèves/classe
Total : 139 élèves - moyenne en cycle III de 23,16 élèves/classe
(26,44 en 2015 ; 23,83 en 2016)

(378 élèves en 2017 - moyenne de l'école 25,2 élèves/classe)
(372 élèves en 2016 - moyenne de l'école 24,8 élèves/classe)

Une augmentation du nombre d'élèves de CP a permis de maintenir 15 classes à l'école. Il faudra rester proche de 380 élèves pour l'année prochaine c'est-à-dire accueillir 75 élèves de CP.

3) Classes transplantées, langues, projet d'école (artistique, solidaire), sécurité, semaine du 07/05 : Classes transplantées :

Chaque classe transplantée sera précédée d'une réunion d'information.

CE1A Houlgate du 26 au 30/03

CM1B Le Grand Bornand du 02 au 08/06

Les trajets pour Houlgate se feront en car et pour le Grand Bornand en train. Le rendez-vous est fixé à la gare de Lyon. Ne pas hésiter à contacter l'Enseignant ou le Directeur en cas de soucis. (financier, médical, ...) Le conseil d'école se prononce favorablement sur le départ de ces 2 classes.

Langue allemande :

Les séquences de langue allemande sont reconduites en élémentaire pour pérenniser les classes bi langue au collège « Les Vallées ». Un professeur d'Allemand du second degré interviendra 10 h pour chaque CM2 en 2 fois sept séances sur l'année.

Projet d'école :

a) Projet artistique :

Le projet artistique, regroupant toutes les classes, renouvelé tous les 6 ans, est prévu cette année. Il prendra la forme d'œuvres collectives en mosaïque qui seront une fois le projet terminé installées dans les cours. Le projet sera financé principalement par la coopérative de l'école, mais aussi par la Mairie (matériel + maintenance) et par des subventions demandées à la Caaf et l'Occe. Des parents seront mobilisés pour encadrer et le périscolaire sera partie prenante du projet.

b) Projet solidaire :

Les Parents de Voltaire proposent de mettre à l'honneur l'association « Pour un sourire d'enfant » pour le projet solidaire de cette année. La présentation de l'association se fera au début 2018 autour d'une projection de diaporama pour les classes regroupées par niveau, puis d'un temps d'échange entre les enfants et l'intervenant de l'association.

Ce projet sera l'occasion de discuter avec les enfants de la chance qu'ils ont d'aller à l'école, de différences de situation pour les enfants d'un pays à l'autre, et pourquoi pas de la déclaration des droits des enfants (proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies le 20 novembre 1959). Les parents auront par ailleurs l'occasion de parrainer un enfant ou de faire un don à l'association s'ils le souhaitent.

Sécurité :

Exercice d'évacuation effectué le 29/09. En 3 minutes toutes les classes se trouvaient au point de rassemblement.

Le prochain exercice sera le PPMS départemental du 23/11. Les élèves seront confinés dans les classes.

Semaine du 07/05/2018 :

Nous travaillerons le lundi 07mai, mercredi 09 mai au matin et le vendredi 11 mai au matin. Pour éviter un absentéisme important au regard de cette semaine particulièrement « hachée », des demandes de devoirs ou de cours à l'avance, le Conseil d'école se prononce pour remplacer le vendredi 11 mai par le vendredi 04 mai après-midi et en cas d'impossibilité par le mercredi 9 mai après-midi.

4) Règlement de l'école : Cf. Annexe

Le Conseil d'école se prononce favorablement pour reconduire le règlement 2017 sans changement.

5) Rythmes scolaires 2018-2019

Il s'agit dans un premier temps de se prononcer sur les rythmes :

24h étalées sur 5 jours ou 24h étalées sur 4 jours. La grande majorité de l'assemblée tend vers les 4 jours mais l'APELGC précise que les familles n'ont pas été sondées sur ce point et qu'il n'est donc pas possible de se prononcer à ce stade. Il est nécessaire de connaître les modalités d'un retour à 4j afin d'en informer les familles avant tout vote (annulation des modules? reprise des modules sur le temps périscolaire du mercredi?...).

Le Conseil d'Ecole terminé, le Directeur invite tous les membres à se retrouver autour du « verre de l'amitié ».

Le Directeur

Nicolas DRAPA